



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

PROCEDURE ADAPTEE (articles 28 du Code des Marchés Publics)

Catégorie de prestations : Travaux

Identification de maître d'ouvrage qui passe le marché

Mairie d'Orléat - 4 rue des Fougères, 63190 ORLEAT - Tél : 04 73 73 13 02.

Mode de passation

Procédure adaptée selon les articles 28 - 144 III et 146 du Code des Marchés Publics.

Le Maître d'ouvrage n'ouvrira pas à négociation avec les candidats.

Objet de la consultation

Travaux publics de création, d'entretien et de réparation des réseaux d'eaux usées et eaux pluviales de la commune d'Orléat.

Type de marché

Marché à bon de commande non décomposé en lots,
pour un montant global de 10 000 € HT minimum et de 90 000 € HT maximum.

Durée du marché : trois ans à compter de la date de notification du marché.

Date prévisionnelle de démarrage des travaux : Avril 2017

Critères de sélection des candidats :

- Prix (60 %),
- Délai de réactivité (40 %).

Justifications à produire :

- Renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières des candidats (certification de qualification professionnelle, certificat de capacité, moyens en personnel et matériel, liste de références récentes pour des opérations de même nature) ;
- Si nécessaire les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat ;
- Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet ;
- La déclaration que le candidat ne fait pas l'objet d'une interdiction à concourir ;
- Une déclaration sur l'honneur, datée et signée, justifiant que le candidat a satisfait aux obligations fiscales et sociales ou le certificat attestant de la régularité de sa situation au regard de ses obligations fiscales et sociales ;
- L'attestation sur l'honneur que le candidat n'a pas fait l'objet au cours des cinq dernières années d'une condamnation inscrite au bulletin N°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L8221-1 et 2, L 8221-3 et 5, L 8251-1, L5221-8, L 8231-1 et L8241-1 et 2 du code du travail ;
- Les attestations fiscales et sociales du candidat retenu devront être transmises dans le délai d'une semaine.

Les réponses devront être adressées à :

Madame le Maire - Mairie d'Orléat - 4, rue des Fougères - 63 190 Orléat

Date limite de réception des offres : Lundi 20 mars 2017 à 16 heures.

Renseignements complémentaires : M. Olivier AUZANCE - Responsable services techniques - Tél. 06 72 73 26 04.

Date de publication de l'avis : Lundi 27 février 2017.